

# MAIRIE de BARD

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance ordinaire du mardi 10 décembre 2024*

Président de la séance : Quentin PÂQUET

Secrétaire de la séance : Thibaut ROCHE

Présents : Quentin PÂQUET , Michelle PRESLES , Isabelle HUC , Richard MAZET , Thibaut ROCHE , Léa ROIRON , Marc MEUNIER , Sandra GOURBIERE, Emilie GASCARD , Patricia CHAUVE , Pascal GEORGES

Absents et excusés : Mathilde LANGUE , Michel RICCOBENE

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 28 OCTOBRE 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Arrivée de Léa ROIRON

### RECRUTEMENT DE 2 AGENTS RECENSEURS

Il est proposé au Conseil Municipal de recruter deux vacataires pour effectuer le recensement 2025 pour la période du 16 janvier au 15 février 2025 et que chaque vacation soit rémunérée sur la base d'un forfait brut de 1 050 € (frais inclus) versé au prorata du nombre de logements enquêtés (retour feuille logement ou réponse internet) par rapport au nombre de logements validés lors de la tournée de reconnaissance.

*Proposition adoptée à l'unanimité (10)*

### AVENANT A LA CONVENTION 2023-2026 DOSSIERS CNRACL AVEC LE CDG42

En raison de l'évolution des services à compter du 16 septembre 2024, des modifications doivent intervenir au niveau de la délégation faite au CDG, dans le cadre de la convention CNRACL 2023-2026 qui sera modifiée par l'avenant proposé.

*Proposition adoptée à l'unanimité (10)*

Arrivée de Patricia CHAUVE

### PLAN DE FORMATION MUTUALISE 2025-2027

Le CDG42 a rédigé un plan de formation mutualisé sur la base du recensement établi par le CNFPT auprès des collectivités de la Loire de moins de 50 agents, permettant ainsi de se regrouper par territoire pour l'analyse des besoins de formation et l'expression des demandes.

*Plan adopté à l'unanimité (11)*

### PROGRAMME ONF DES COUPES 2025

Il est proposé de valider le programme de coupe proposé par l'ONF (coupes sur 8,5 hectares. Volume estimé de 420m3).

*Proposition adoptée à l'unanimité (11)*

## PROJET DE DESSERTE FORESTIERE "BOIS DU BOUCHAT"

Afin de pouvoir solliciter une subvention auprès de la région, il est proposé d'acter le tracé et le plan de financement provisoire de ce projet mené avec Verrières-en-Forez et de s'engager à l'entretenir pendant au minimum 5 ans.

DEPENSES		RECETTES	
Travaux éligibles	14 744 €	Sub REGION	11 795 €
Travaux non éligibles	4 484 €	Autofinancement	7 433 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 228 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 228 €</b>

*Proposition adoptée à l'unanimité (11)*

## APPEL A PROJET LFA « PETITE RANDONNEE PEDESTRE »

Afin de pouvoir déposer une demande DETR pour l'année 2025, il convient d'actualiser le plan de financement comme suit et autoriser le maire :

DEPENSES		RECETTES	
Achat	569 000	Etat DETR	200 000
Frais d'études	59 000	Région	100 000
Travaux	589 000	Département	115 000
		SIEL	22 500
		LFA	56 900
		Emprunt	700 000
		Fonds propres	22 600
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 217 000</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>1 217 000</b>

*Proposition adoptée à l'unanimité (11)*

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- La vente entre les consorts Durantin et EPORA sera signée le 19/12/2024
- Dossier LA FERME au Bourg : les travaux de gros œuvres sont terminés, bâtiment hors d'eau et hors d'air pour Noël. La vente sera signée le 20/12/2024.
- PLUI 87 : en cours d'élaboration. Une première version a été présentée à la commission urbanisme par Loire Forez et Epures. Il devrait y avoir peu de modifications par rapport au PLUi45 (pas de nouvelles zones à construire), hormis le passage de 3 hameaux en Uh (pas de nouvelles maisons, mais plus de souplesse pour les extensions).
- Table d'orientation : le dossier déposé auprès de Loire Forez a été retenu. Une table d'orientation à 180° sera donc installée au pic de Bard en 2025 (6 000 € HT subventionnée à 50%)
- Comité transition : 1600kg d'agrumes ont été livrés lors de la commande groupée de novembre.
- Distribution bulletin avant Noël.
- Prochain conseil lundi 3 février à 19h30 au perron

*Fait à BARD, le 12 décembre 2024*

Le secrétaire de séance  
Thibaut ROCHE



Le Maire  
Quentin PAQUET

